

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - COMMUNE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008153700017

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

BUDGET : COMMUNE DE VALDELAUME (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	32
A5 - Etalement des provisions	33
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	38
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	39
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	40
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	45
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	47
D2 - Arrêté et signatures	48

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 79140	<b>COMMUNE</b> <b>COMMUNE DE VALDELAUME</b>	<b>CA</b> <b>2019</b>
----------------------------	--	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	635 598,30	G	770 158,06
	Section d'investissement	B	607 216,39	H	555 344,70

+ +

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	314 424,42 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	30 934,63 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	1 273 749,32	= G+H+I+J	1 639 927,18
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	77 300,00	L	49 050,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	77 300,00	= K+L	49 050,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	635 598,30	= G+I+K	1 084 582,48
	Section d'investissement	= B+D+F	715 451,02	= H+J+L	604 394,70
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	1 351 049,32	= G+H+I+J+K+L	1 688 977,18

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	77 300,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	49 050,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
21534	Opération d'équipement n° 21534	31 100,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	181 566,82	138 352,03	0,00	0,00	43 214,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	270 800,00	265 184,80	0,00	0,00	5 615,20
014	Atténuations de produits	44 000,00	43 676,00	0,00	0,00	324,00
65	Autres charges de gestion courante	177 500,00	165 931,41	0,00	0,00	11 568,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>673 866,82</b>	<b>613 144,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 722,58</b>
66	Charges financières	21 000,00	12 604,06	0,00	0,00	8 395,94
67	Charges exceptionnelles	70 906,18	480,00	0,00	0,00	70 426,18
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	41 436,26				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>807 209,26</b>	<b>626 228,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>180 980,96</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	205 819,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 000,00	9 370,00			630,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>215 819,00</b>	<b>9 370,00</b>			<b>206 449,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 023 028,26</b>	<b>635 598,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>387 429,96</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	200,00	538,00	0,00	0,00	-338,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 900,00	21 279,43	0,00	0,00	-13 379,43
73	Impôts et taxes	375 482,00	357 305,69	0,00	0,00	18 176,31
74	Dotations et participations	340 575,00	334 902,12	0,00	0,00	5 672,88
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00	48 586,00	0,00	0,00	414,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>773 157,00</b>	<b>762 611,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 545,76</b>
76	Produits financiers	100,00	8,19	0,00	0,00	91,81
77	Produits exceptionnels	7 000,00	7 538,63	0,00	0,00	-538,63
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>780 257,00</b>	<b>770 158,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 098,94</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>780 257,00</b>	<b>770 158,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 098,94</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>314 424,42</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 100,00	269,00	0,00	4 831,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	110 500,00	62 133,44	46 200,00	2 166,56
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	31 100,00	0,00	31 100,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>146 700,00</b>	<b>62 402,44</b>	<b>77 300,00</b>	<b>6 997,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	610 000,00	544 813,95	0,00	65 186,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>610 000,00</b>	<b>544 813,95</b>	<b>0,00</b>	<b>65 186,05</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>756 700,00</b>	<b>607 216,39</b>	<b>77 300,00</b>	<b>72 183,61</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>756 700,00</b>	<b>607 216,39</b>	<b>77 300,00</b>	<b>72 183,61</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	(2) 30 934,63			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	196 981,00	170 142,22	49 050,00	-22 211,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	228 000,00	228 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>424 981,00</b>	<b>398 142,22</b>	<b>49 050,00</b>	<b>-22 211,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	115 900,00	115 392,16	0,00	507,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	30 934,63	30 934,63	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 505,69	0,00	-1 505,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>146 834,63</b>	<b>147 832,48</b>	<b>0,00</b>	<b>-997,85</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>571 815,63</b>	<b>545 974,70</b>	<b>49 050,00</b>	<b>-23 209,07</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	205 819,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	10 000,00	9 370,00		630,00

**COMMUNE - COMMUNE DE VALDELAUME - CA - 2019**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>215 819,00</b>	<b>9 370,00</b>		<b>206 449,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>787 634,63</b>	<b>555 344,70</b>	<b>49 050,00</b>	<b>183 239,93</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(2) <b>0,00</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	138 352,03		138 352,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	265 184,80		265 184,80
014	Atténuations de produits	43 676,00		43 676,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	165 931,41		165 931,41
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	12 604,06	0,00	12 604,06
67	Charges exceptionnelles	480,00	0,00	480,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	9 370,00	9 370,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>626 228,30</b>	<b>9 370,00</b>	<b>635 598,30</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	544 813,95	0,00	544 813,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	269,00	0,00	269,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	62 133,44	0,00	62 133,44
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>607 216,39</b>	<b>0,00</b>	<b>607 216,39</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>30 934,63</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	538,00		538,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	21 279,43		21 279,43
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	357 305,69		357 305,69
74	Dotations et participations	334 902,12		334 902,12
75	Autres produits de gestion courante	48 586,00	0,00	48 586,00
76	Produits financiers	8,19	0,00	8,19
77	Produits exceptionnels	7 538,63	0,00	7 538,63
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>770 158,06</b>	<b>0,00</b>	<b>770 158,06</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>314 424,42</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	115 392,16	0,00	115 392,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	30 934,63		30 934,63
13	Subventions d'investissement	170 142,22	0,00	170 142,22
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	229 505,69	0,00	229 505,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 370,00	9 370,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>545 974,70</b>	<b>9 370,00</b>	<b>555 344,70</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>181 566,82</b>	<b>138 352,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 214,79</b>
60611	Eau et assainissement	4 500,00	2 547,76	0,00	0,00	1 952,24
60612	Energie - Electricité	22 000,00	26 390,65	0,00	0,00	-4 390,65
60621	Combustibles	10 000,00	7 796,52	0,00	0,00	2 203,48
60622	Carburants	6 000,00	3 675,45	0,00	0,00	2 324,55
60631	Fournitures d'entretien	700,00	459,48	0,00	0,00	240,52
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	13 783,52	0,00	0,00	-3 783,52
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	4 400,27	0,00	0,00	599,73
60636	Vêtements de travail	1 000,00	3 286,98	0,00	0,00	-2 286,98
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 450,58	0,00	0,00	49,42
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61521	Entretien terrains	31 216,82	1 024,00	0,00	0,00	30 192,82
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00	4 524,99	0,00	0,00	13 475,01
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	5 527,21	0,00	0,00	5 472,79
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	15 923,18	0,00	0,00	-8 923,18
6156	Maintenance	8 000,00	5 676,41	0,00	0,00	2 323,59
6161	Multirisques	10 500,00	8 766,23	0,00	0,00	1 733,77
6168	Autres primes d'assurance	3 000,00	3 839,43	0,00	0,00	-839,43
6182	Documentation générale et technique	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	395,96	0,00	0,00	-395,96
6188	Autres frais divers	600,00	486,34	0,00	0,00	113,66
6226	Honoraires	0,00	712,47	0,00	0,00	-712,47
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	12,00	0,00	0,00	88,00
6232	Fêtes et cérémonies	16 000,00	14 347,33	0,00	0,00	1 652,67
6261	Frais d'affranchissement	700,00	570,76	0,00	0,00	129,24
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	4 396,91	0,00	0,00	-396,91
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	250,00	0,00	0,00	750,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 100,00	792,73	0,00	0,00	307,27
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	479,86	0,00	0,00	20,14
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 000,00	623,01	0,00	0,00	376,99
6288	Autres services extérieurs	200,00	294,00	0,00	0,00	-94,00
63512	Taxes foncières	4 800,00	5 292,00	0,00	0,00	-492,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	626,00	0,00	0,00	-626,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>270 800,00</b>	<b>265 184,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 615,20</b>
6218	Autre personnel extérieur	12 000,00	11 342,37	0,00	0,00	657,63
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	157,31	0,00	0,00	42,69
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 800,00	2 652,26	0,00	0,00	147,74
6411	Personnel titulaire	160 000,00	160 911,90	0,00	0,00	-911,90
6413	Personnel non titulaire	4 500,00	5 243,82	0,00	0,00	-743,82
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	28 000,00	25 556,64	0,00	0,00	2 443,36
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 000,00	47 080,42	0,00	0,00	-2 080,42
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	9 218,08	0,00	0,00	5 781,92
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	989,00	0,00	0,00	11,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	1 718,00	0,00	0,00	282,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	315,00	0,00	0,00	-15,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>44 000,00</b>	<b>43 676,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>324,00</b>
739221	FNIGR	44 000,00	43 676,00	0,00	0,00	324,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>177 500,00</b>	<b>165 931,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 568,59</b>
6531	Indemnités	40 000,00	41 083,11	0,00	0,00	-1 083,11
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	1 292,08	0,00	0,00	707,92
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	100 000,00	32 470,91	0,00	0,00	67 529,09
65548	Autres contributions	15 800,00	88 691,03	0,00	0,00	-72 891,03
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	4 000,00	1 550,00	0,00	0,00	2 450,00
658821	Secours d'urgence	0,00	842,65	0,00	0,00	-842,65
65888	Autres	0,00	1,63	0,00	0,00	-1,63
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>673 866,82</b>	<b>613 144,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 722,58</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>21 000,00</b>	<b>12 604,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 395,94</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	12 415,59	0,00	0,00	7 584,41
6618	Intérêts des autres dettes	1 000,00	188,47	0,00	0,00	811,53
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>70 906,18</b>	<b>480,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 426,18</b>
6713	Secours et dots	4 000,00	480,00	0,00	0,00	3 520,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	66 906,18	0,00	0,00	0,00	66 906,18
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>41 436,26</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>807 209,26</b>	<b>626 228,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>180 980,96</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>205 819,00</b>	<b>0,00</b>			<b>205 819,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>9 370,00</b>			<b>630,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	10 000,00	9 370,00			630,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>215 819,00</b>	<b>9 370,00</b>			<b>206 449,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>215 819,00</b>	<b>9 370,00</b>			<b>206 449,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 023 028,26</b>	<b>635 598,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>387 429,96</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.  
(5) Dont 675 et 676.  
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>200,00</b>	<b>538,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-338,00</b>
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	538,00	0,00	0,00	-538,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>7 900,00</b>	<b>21 279,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-13 379,43</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	550,00	0,00	0,00	-50,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 400,00	2 494,15	0,00	0,00	-94,15
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	7 546,00	0,00	0,00	-7 546,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	3 796,08	0,00	0,00	-3 796,08
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 000,00	6 893,20	0,00	0,00	-1 893,20
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>375 482,00</b>	<b>357 305,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 176,31</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	250 482,00	254 222,00	0,00	0,00	-3 740,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	386,00	0,00	0,00	-386,00
73211	Attribution de compensation	63 000,00	55 657,00	0,00	0,00	7 343,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	4 096,76	0,00	0,00	-4 096,76
73218	Autres fiscalités revers entre coll.	0,00	1 853,00	0,00	0,00	-1 853,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	14 000,00	15 337,00	0,00	0,00	-1 337,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	25 753,93	0,00	0,00	-25 753,93
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>340 575,00</b>	<b>334 902,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 672,88</b>
7411	Dotation forfaitaire	168 647,00	168 647,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	107 362,00	107 362,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	21 414,00	21 414,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
744	FCTVA	500,00	1 216,58	0,00	0,00	-716,58
74718	Autres participations Etat	1 000,00	244,52	0,00	0,00	755,48
74832	Attribution du fonds départemental TP	6 000,00	2 179,02	0,00	0,00	3 820,98
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	11 012,00	11 012,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	21 640,00	21 640,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	1 187,00	0,00	0,00	-1 187,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>49 000,00</b>	<b>48 586,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>414,00</b>
752	Revenus des immeubles	49 000,00	47 895,74	0,00	0,00	1 104,26
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	688,07	0,00	0,00	-688,07
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,19	0,00	0,00	-2,19
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>773 157,00</b>	<b>762 611,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 545,76</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>100,00</b>	<b>8,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91,81</b>
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	100,00	8,19	0,00	0,00	91,81
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>7 000,00</b>	<b>7 538,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-538,63</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
7788	Produits exceptionnels divers	7 000,00	7 138,63	0,00	0,00	-138,63
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>780 257,00</b>	<b>770 158,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 098,94</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>780 257,00</b>	<b>770 158,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 098,94</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		314 424,42				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

COMMUNE - COMMUNE DE VALDELAUME - CA - 2019

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 100,00	269,00	0,00	4 831,00
2051	Concessions, droits similaires	5 100,00	269,00	0,00	4 831,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	110 500,00	62 133,44	46 200,00	2 166,56
2111	Terrains nus	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
21311	Hôtel de ville	80 000,00	43 043,70	36 000,00	956,30
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 500,00	3 478,20	0,00	21,80
2152	Installations de voirie	1 000,00	655,58	0,00	344,42
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	4 546,02	0,00	453,98
2158	Autres installat°, matériel et outillage	2 500,00	2 186,68	0,00	313,32
2184	Mobilier	5 500,00	3 699,29	1 800,00	0,71
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	4 523,97	5 400,00	76,03
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Opération d'équipement n° 21534 (2)	31 100,00	0,00	31 100,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>146 700,00</b>	<b>62 402,44</b>	<b>77 300,00</b>	<b>6 997,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	610 000,00	544 813,95	0,00	65 186,05
1641	Emprunts en euros	608 000,00	543 833,95	0,00	64 166,05
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	980,00	0,00	1 020,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>610 000,00</b>	<b>544 813,95</b>	<b>0,00</b>	<b>65 186,05</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>756 700,00</b>	<b>607 216,39</b>	<b>77 300,00</b>	<b>72 183,61</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>756 700,00</b>	<b>607 216,39</b>	<b>77 300,00</b>	<b>72 183,61</b>
<b>Pour information</b>		<b>30 934,63</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	196 981,00	170 142,22	49 050,00	-22 211,22
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	26 681,00	26 681,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	54 200,00	38 211,22	38 200,00	-22 211,22
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	16 100,00	5 250,00	10 850,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	228 000,00	228 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	228 000,00	228 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>424 981,00</b>	<b>398 142,22</b>	<b>49 050,00</b>	<b>-22 211,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	146 834,63	146 326,79	0,00	507,84
10222	FCTVA	115 900,00	115 392,16	0,00	507,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	30 934,63	30 934,63	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 505,69	0,00	-1 505,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>146 834,63</b>	<b>147 832,48</b>	<b>0,00</b>	<b>-997,85</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>571 815,63</b>	<b>545 974,70</b>	<b>49 050,00</b>	<b>-23 209,07</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	205 819,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	10 000,00	9 370,00		630,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	10 000,00	9 370,00		630,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>215 819,00</b>	<b>9 370,00</b>		<b>206 449,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>215 819,00</b>	<b>9 370,00</b>		<b>206 449,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>787 634,63</b>	<b>555 344,70</b>	<b>49 050,00</b>	<b>183 239,93</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21534 (1)**  
**LIBELLE : OPERATION 21534**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		31 100,00	A	0,00	31 100,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	31 100,00		0,00	31 100,00	0,00		0,00
21534	Réseaux d'électrification	31 100,00		0,00	31 100,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.  
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
 (5) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 389 754,11									
1641 Emprunts en euros (total)					1 389 754,11									
1090692	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/01/2007	2007-07-01	01/07/2008	60 264,00	F		2,550	2,550	EURO	A	C	N	A-1
20600116	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	01/01/2006	2006-10-03	03/10/2006	34 000,00	F		3,900	3,900	EURO	T	X Autres	N	A-1
39353/000201424 03	CREDIT MUTUEL	06/03/2010	2010-03-06	30/06/2010	50 000,00	F		3,450	3,450	EURO	T	X Autres	N	A-1
50145172 01	DEXIA CREDIT LOCAL	01/02/2001	2001-02-01	01/02/2002	12 839,91	F		6,200	6,200	EURO	A	C	N	A-1
544573	CREDIT AGRICOLE S A	01/06/2017	2017-07-03	15/08/2017	400 000,00	F		0,580	0,580	EURO	T	X Autres	N	A-1
544579	CREDIT AGRICOLE S A	01/06/2017	2017-09-04	15/12/2017	92 000,00	F		0,580	0,580	EURO	T	X Autres	N	A-1
5587009	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	13/11/1001	2018-07-05	05/10/2018	29 000,00	F		0,550	0,550	EURO	T	X Autres	N	A-1
5587027	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	11/06/2018	2018-11-06	06/11/2018	8 000,00	F		0,550	0,550	EURO	T	X Autres	O	A-1
5759089	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	21/05/2019	2019-06-25	05/10/2019	228 000,00	F		1,560	1,560	EURO	T	X Autres	N	A-1
638547	CREDIT AGRICOLE S A	12/05/2017	2017-05-12	15/09/2017	36 488,48	F		1,860	1,860	EURO	T	X Autres	N	A-1
70004731164	CREDIT AGRICOLE S A	03/05/2010	2010-05-03	05/12/2010	164 569,82	F		4,590	4,590	EURO	A	C	N	A-1
70011505099	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	19/10/2012	2012-10-19	05/10/2012	16 000,00	F		4,360	4,360	EURO	T	X Autres	N	A-1
743370	CREDIT AGRICOLE S A	11/10/2017	2017-10-11	15/02/2018	10 000,00	F		1,230	1,230	EURO	T	X Autres	N	A-1
9266740	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	09/07/2013	2013-07-09	30/11/2013	22 000,00	F		3,470	3,470	EURO	T	X Autres	N	A-1
9328293	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	03/12/2013	2013-12-17	17/03/2014	20 000,00	F		3,050	3,050	EURO	T	X Autres	N	A-1
9479223	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	25/11/2014	2015-01-01	19/04/2015	15 000,00	F		1,980	1,980	EURO	T	X Autres	N	A-1
9563675	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	08/04/2015	2015-09-15	15/10/2015	100 000,00	F		1,950	1,950	EURO	M	X Autres	N	A-1

COMMUNE - COMMUNE DE VALDELAUME - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
LTI 9618333170A	CAISSE D EPARGNE DE POITOU CHARENTES	01/06/2018	2018-11-05	01/07/2019	32 000,00	F		1,014	1,014	EURO	A	C	N	A-1
MON214167EUR/0219514/001	DEXIA CREDIT LOCAL	01/07/2008	2008-07-01	01/08/2008	59 591,90	F		4,900	4,900	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 389 754,11</b>									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		574 569,19					543 833,95	12 604,90	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		574 569,19					543 833,95	12 604,90	0,00	0,00
1090692	N	0,00	A-1	42 803,38	21,00	F		2,550	1 930,45	235,67	0,00	0,00
20600116	N	0,00	A-1	14 514,79	6,75	F		3,900	1 844,93	611,27	0,00	0,00
39353/000201424 03	N	0,00	A-1	11 008,76	2,25	F		3,450	4 626,23	479,97	0,00	0,00
50145172 01	N	0,00	A-1	1 100,54	1,00	F		6,200	1 036,30	132,48	0,00	0,00
544573	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,580	400 000,00	580,00	0,00	0,00
544579	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,580	92 000,00	400,20	0,00	0,00
5587009	N	0,00	A-1	29 000,00	0,75	F		0,550	0,00	159,52	0,00	0,00
5587027	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,550	8 000,00	44,00	0,00	0,00
5759089	N	0,00	A-1	225 566,01	19,75	F		1,560	2 433,99	889,20	0,00	0,00
638547	N	0,00	A-1	23 997,45	4,50	F		1,860	5 066,05	505,39	0,00	0,00
70004731164	N	0,00	A-1	83 128,99	7,00	F		4,590	9 884,30	4 269,31	0,00	0,00
70011505099	N	0,00	A-1	7 341,27	4,75	F		4,360	1 362,12	357,40	0,00	0,00
743370	N	0,00	A-1	8 097,05	8,00	F		1,230	957,32	106,96	0,00	0,00
9266740	N	0,00	A-1	11 679,03	5,75	F		3,470	1 804,71	444,57	0,00	0,00
9328293	N	0,00	A-1	8 735,21	4,00	F		3,050	2 022,90	305,14	0,00	0,00
9479223	N	0,00	A-1	8 243,60	5,25	F		1,980	1 475,54	181,54	0,00	0,00
9563675	N	0,00	A-1	79 448,50	13,75	F		1,950	4 989,85	1 602,11	0,00	0,00
LTI 9618333170A	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,014	0,00	189,31	0,00	0,00
MON214167EUR/0219514/001	N	0,00	A-1	19 904,61	4,00	F		4,900	4 399,26	1 110,86	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



COMMUNE - COMMUNE DE VALDELAUME - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>574 569,19</b>					<b>543 833,95</b>	<b>12 604,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	574 569,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
RESEAUX ELECTRIQUES	RESEAUX	46 854,98	5	18 740,00	9 370,00	28 114,98

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>608 000,00</b>	<b>543 833,95</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>608 000,00</b>	<b>543 833,95</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	608 000,00	543 833,95
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>543 833,95</b>	<b>77 300,00</b>	<b>30 934,63</b>	<b>652 068,58</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>331 719,00</b>	<b>III 124 762,16</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>115 900,00</b>	<b>115 392,16</b>
10222	FCTVA	115 900,00	115 392,16
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>215 819,00</b>	<b>9 370,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	10 000,00	9 370,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	205 819,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>124 762,16</b>	<b>49 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 934,63</b>	<b>204 746,79</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 652 068,58</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 204 746,79</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) -447 321,79</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/12/1998	TERRAIN DE SPORTS	715,01	0,00	0
12/09/2013	MAIRIE-ECOLE-LOGEMENT	12 076,46	0,00	0
12/09/2013	MAIRIE-ECOLE-LOGEMENT	4 920,38	0,00	0
12/09/2013	MAIRIE-ECOLE-LOGEMENT	1 559,21	0,00	0
12/09/2013	MAIRIE-ECOLE-LOGEMENT	8 171,15	0,00	0
12/09/2013	MAIRIE-ECOLE-LOGEMENT	3 900,00	0,00	0
12/09/2013	MAIRIE-ECOLE-LOGEMENT	2 100,00	0,00	0
12/09/2013	MAIRIE-ECOLE-LOGEMENT	10 316,50	0,00	0
06/12/2018	TRAVAUX TRAVERSEE BREUIL COIFFAUD PLANTA	455,86	0,00	0
18/04/2019	LOGICIEL CLOUD JVS	269,00	0,00	0
18/04/2019	PLAQUES DE RUES VALDELAUME	555,98	0,00	0
18/04/2019	PLAQUES DE RUES VALDELAUME	421,20	0,00	0
05/06/2019	FOURCHES TRANSPALLETTE	792,00	0,00	0
11/07/2019	PANNEAUX ENTREES VALDELAUME	1 739,10	0,00	0
11/07/2019	PANNEAUX ENTREES VALDELAUME	1 209,50	0,00	0
11/07/2019	PANNEAUX ENTREES VALDELAUME	-1 209,50	0,00	0
23/07/2019	PANNEAUX	1 209,50	0,00	0
03/10/2019	MOBILIER SALLES	1 958,28	0,00	0
03/10/2019	GAZINIERE SALLE ARDILEUX	1 321,69	0,00	0
14/10/2019	BARRIERE SECURITE HANC ABRIBUS	403,39	0,00	0
14/10/2019	ARMOIRE REFRIGIEREE SALLE DES FETES	2 902,80	0,00	0
23/10/2019	RADAR PEDAGOGIQUE	-3 350,63	0,00	0
23/10/2019	RADAR PEDAGOGIQUE	3 350,63	0,00	0
23/10/2019	RADAR PEDAGOGIQUE	3 350,63	0,00	0
12/11/2019	VITRINE AFFICHAGE	1 026,00	0,00	0
12/11/2019	HOOTE LOGEMENT PIOUSAY	299,48	0,00	0
20/11/2019	PANNEAUX	199,72	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>60 663,34</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>											<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	553 169,79
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>553 169,79</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>770 158,06</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>71,83</b>
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1,08</b>	<b>0,00</b>	<b>1,08</b>	<b>1,08</b>	<b>0,00</b>	<b>1,08</b>
Secrétaire de Mairie	A	1,08	0,00	1,08	1,08	0,00	1,08
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>4,00</b>	<b>1,46</b>	<b>5,46</b>	<b>5,46</b>	<b>0,00</b>	<b>5,46</b>
Adjoint technique territorial	C	1,00	1,46	2,46	2,46	0,00	2,46
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>5,08</b>	<b>1,46</b>	<b>6,54</b>	<b>6,54</b>	<b>0,00</b>	<b>6,54</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	787 634,63	607 216,39	77 300,00	103 118,24
RECETTES	787 634,63	555 344,70	49 050,00	183 239,93
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 023 028,26	635 598,30	0,00	387 429,96
RECETTES	1 023 028,26	770 158,06	0,00	252 870,20

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

BUDGET : LOTIS2019 LOTISSEMENT / N°SIRET : 20008153700033				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	269 744,52	211 751,22	0,00	57 993,30
RECETTES	269 744,52	201 486,94	0,00	68 257,58
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	278 944,52	210 570,24	0,00	68 374,28
RECETTES	278 944,52	210 570,24	0,00	68 374,28

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 057 379,15	818 967,61	77 300,00	161 111,54
RECETTES	1 057 379,15	756 831,64	49 050,00	251 497,51
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 301 972,78	846 168,54	0,00	455 804,24
RECETTES	1 301 972,78	980 728,30	0,00	321 244,48
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	2 359 351,93	1 665 136,15	77 300,00	616 915,78
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	2 359 351,93	1 737 559,94	49 050,00	572 741,99

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 057 379,15	818 967,61	77 300,00	161 111,54
RECETTES	1 057 379,15	756 831,64	49 050,00	251 497,51
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 301 972,78	846 168,54	0,00	455 804,24
RECETTES	1 301 972,78	980 728,30	0,00	321 244,48
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>2 359 351,93</b>	<b>1 665 136,15</b>	<b>77 300,00</b>	<b>616 915,78</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>2 359 351,93</b>	<b>1 737 559,94</b>	<b>49 050,00</b>	<b>572 741,99</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	803 800,00	0,00	11,94	0,00	95 974,00	0,00
TFPB	578 400,00	0,00	12,68	0,00	73 341,00	0,00
TFPNB	152 900,00	0,00	53,19	0,00	81 328,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BABIN Etienne	
BAUDRIT Isabelle	
BERNARD Jean-François	
CAQUINEAU Emmanuel	
DESAIVRES Eric	
DOMERGUE Gilles	
FRAGNEAU Jessica	
FRAGNEAU Monique	
GARCONNET-SILLON Mathilde	
GIRAULT Claude	
GUILLON Jean Luc	
JOLLY Jacques	
MERLE Dominique	
MORNET-KOHLER Maryse	
OHIN Narcisse	
PAQUEREAU Stéphane	
RAULT Odile	
VAURY Laura	
VIGNIER Fabienne	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.



(2) L'assemblée délibérante étant :